



Deuxième réunion CRHSCT dédiée au COVID-19

Quelques éléments viennent compléter la réunion CRHSCT du 27 septembre 2019.

Implication COVID-19

Le préfet a la possibilité de réquisitionner des fonctionnaires pour participer à des opérations communes, comme la mise en œuvre de tests. Des agents CNRS pourront ainsi faire l'objet directement d'une réquisition ou bénéficier d'une lettre de mission CNRS.

Toute autre implication bénévole se fera **sur son temps personnel par prise de congé** ou par une demande de cumul d'activités en cas de rémunération.

La médecine du travail pourra prescrire exceptionnellement des arrêts de travail. Elle sera associée au dépistage, sérologie ou prélèvement. Le mode opératoire n'est pas précisé pour le moment.

Télétravail

Sous couvert de confirmation, l'intégralité des informations n'étant pas saisie dans Agate, 50 % des agents sur la circonscription DR06 seraient en télétravail.

Les personnes ne disposant pas d'un matériel professionnel ne **peuvent pas télétravailler** pour raison de sécurité informatique. Tout agent sujet à une faille informatique en sera jugé responsable.

Le SNPTES rappelle que l'employeur a pour obligation de fournir les moyens nécessaires pour travailler. Il précise la possibilité de récupérer son matériel informatique sur le lieu de travail accompagné d'une autorisation de déplacement professionnel.

La DR06 consent cette possibilité. Elle a répondu favorablement à 3 demandes.

Congés

Etre déclaré en ASA ou télétravail **n'aura pas d'impact** sur les congés et RTT.

Il n'y a ni consigne, ni injonction de la part du CNRS sur les congés. Il faut toutefois savoir déconnecter y compris en période de confinement, en somme ne pas hésiter à prendre des congés si





besoin. Le retour à une activité normale pose la question de la charge de travail. **Les demandes de congés à ce moment-là pourront être refusées.**

Les agents qui sont à l'étranger pour raison personnelle ou les missionnaires qui n'ont pas voulu revenir sur le territoire **sont placés automatiquement en congés.**

Evaluation de arrière/concours

La campagne Sirrhus est ouverte depuis le 6 avril. Le calendrier officiel n'est pas remis en cause

Déconfinement

La Délégation en accord avec l'Université de Lorraine a identifié les éléments clés : Prestations de ménage et de gardiennage à réactiver, priorités par projet, appel à projets, stagiaires de master, commandes pour achats cellules, animaux, consommables, Plans de formation ...

Le stress post-traumatique est souligné par Mme la Déléguée. Il faut y réfléchir pour le prendre en compte (actions mises en place, suivi...).

Le SNPTES demande à ce que l'ensemble des représentants du personnel du CRHSCT soit associé à la réflexion.

Le SNPTES s'inquiète également de l'impact au niveau de la Recherche : missions et recherches arrêtées, évaluation des laboratoires et financement des projets ??

Mme La déléguée est consciente du problème, sujet complexe comprenant perte financière, de recherches et de notoriété. Elle ne nous apporte aucune information précise sur l'après confinement

Le SNPTES demande à ce que cette interrogation soit porté au national

Prochaine réunion CRHSCT le 30 avril 2020



Éducation nationale - Enseignement supérieur - Recherche - Culture

<http://www.snptes.fr/>

<http://forum.snptes.org/>



<http://snptes-lorraine.org/>



Éducation nationale - Enseignement supérieur - Recherche - Culture

<http://www.snptes.fr/>

<http://forum.snptes.org/>



<http://snptes-lorraine.org/>